

## PAGE DE L'ASSOCIATION

As plus haut en forme d'achèvement et sans

signature.

Le sera vendredi le 31 Mars 1828 à midi à la Bourse d'Orléans, au 10, Rue de la Bourse, Orléans.

Les propositions suivantes sont proposées de la association des deux dernières séances de la séance de feu Jean-Baptiste Lajochère, négr

blé, n° 10.

1. M. HABIB PATTON réside dans la paroisse de

Plaquemines, il détient cinq lieux ou domaines

de la ville de Galveston des Anglais, sur la rive

gauche du Mississippi, ayant 6 arpents de face au

front sur la profondeur ordininaire de 40 arpents, et

bordés des deux côtés par les habitations ayant

apartement ci-dessous à feu Benjamin Morgan.

2. M. THOMAS ESCLAVES dont les noms et

qualifications immobilières au moment de la vente.

Conditions : Les esclaves payables comptant.

L'habitation payable sur quatre termes égaux

d'un, deux, trois et quatre ans du jour de la vente,

ou billets entourés à anticipation et garantie

hypothéquée sur l'habitation.

Elle se vend avec ses limites, ses barrières et

ses dépendances dans l'état où le tout se trouvait

au jour de la vente, à l'exception de la maison

qui sera achetée au frère du propriétaire de la

maison avant le jour de la vente, ou aussi

que l'acheteur le souhaitera. Les billets seront

versés par coupons suivant la convenance des bi-

sitières. Les notes débiteuses seront payées devant

Wm. Young Lewis, notaire public. Les frais de

notaires et que concerne l'imposition, seront payés par les an-

gopluris.

A VERS.—Le sousigné étant de retour

à ces villes, offre ses services à

Mrs. les habitants sucriers, pour assurer

les équipages. Il sera toute autre espèce

d'entreprise, relatives à la sucrerie,

soit en ville ou à la campagne. Les per-

sonnes qui désireront l'assurer de leur

confiance peuvent être assurées qu'il fera

tout ce qui sera possible pour l'en rendre digne.

LEONARD DELACHARRE.

S'adresser à l'imprimerie de cette feuille.

DEPOT DU VERITABLE

RECENDE DES JOURNAUX

TENU PAR J. COFFIN

ANCIENT dépôt de cet imparfaitable maga-

zine, dédié par Mr. COFFIN, dans quinze

ans de service, à l'Amérique du Sud, sur l'ame-

ricaine, et dans les îles des Caraïbes, ou dans des rues de

la Louisiane et de l'Alabama.

Prix avec les imprimés, parfumé \$1.75, ve-

ntil \$1, ensemble tous les ouvrages de Dr. Le

May à \$1 le volume.

Aut. Michael vient également au Dr. May à \$1.

Prix \$1.75 le boutin avec le livre.

Un magnifique aut. Michael sur toutes les

lettres sortes d'objets en cinquante-huit pages, mar-

ches, revolvers, fusées, canons, bâtons, baï-

onches, etc., via le Dr. May.

ON Y DETAILLE

12 livres de sucre pour \$1, et 44

livres d'essence Café de la Nouvelle pour une

Maratre.

TIRAGE DE LOT

LOTTERIE

De l'Eglise Catholique, 1re. classe

pour 1828.

2, 15, 23, 29.

Ceux qui ont gagné peuvent s'adresser à

l'heureux tirage de

P. W. BARRETT,

10, Rue St. Louis, No. 300.

Postes en face des Bourses.

Qui les recevront leur argent, ou pourront

renouveler leur chance.

LOTTERIE DE LA LOUISIANE,

SUPRIÈME CLASSE.

Qui sera tirée le 23 Mars 1828.

Primo.—1 prix de \$15,000 ; 1 de 12,000;

\$12,000 ; un de \$8,000 ; 1 de 6,000 ; 1 de

\$6,000 ; 1 de 2,000 ; 6 de 1,000 ; 10 de 500 ; 10 de 250 ; 10 de 100 ; 10 de 50 ; 10 de 25 ; 10 de 10—total 194,800.

Second.—des billets, 24,300 ; les gagnants

6,750 ; billets 15,600.

Le prix des billets est de 10 piastres,

et les coupons en proportion. 10 mars.

2, 15, 23, 29,

SONT les trois numéros dans la Lot-

terie de l'Ecole Catholique, 1re. classe

de 1828—23, 15, 23 a un lot de \$10,000 ;

2, 23, 23 a 500 ; 2, 23, 23 a 500 ; 23, 1,

23 a 70 ; 24, 23, 23 a 70 ; deux lots de

grand nombre de lots de 10 et 5 piastres,

qui ont été obtenus.

BUREAU DE LA CELESTINE DE JUSTICE, DE

LA LOTTERIE

Pré de l'Office No. 80 et côté No. 522.

Les personnes intéressées sont invitées de

leur venir pour en obtenir le passeport,

ou pour faire partie de la 1re. classe de la

LOTTERIE DE LA LOUISIANE,

qui doit se tirer le 23 Mars prochain.

billets \$10,000 en proportion.

Gros Lot—14,000—12,000, 10,000,

8,000, 6,000, 5,000, 4,000, 3,000, et 2,000,

etc.

Ministre de l'Intérieur.

Le prix de la lotterie sera de 10 piastres.

La de 50 piastres le billet, d'après ce qui résulte

des divers documents, propriétaires, par-

chanteurs, quinzième partie des prix pour divers

lots. Nouvelle-Orléans, 7 Mars 1828.

J. R. Payson.

2 nov J. P. PAYSON

2 nov

</div